

## Chypre

### Situation générale

#### Géographie

Chypre est appelée officiellement la République de Chypre et est un pays insulaire eurasien situé au milieu de la mer Méditerranée orientale. Chypre se trouve au sud de la Turquie et à l'ouest de la Syrie et du Liban. Chypre est la troisième plus grande île dans la Méditerranée, et une destination touristique très populaire. Chypre était une ancienne colonie britannique, elle est devenue indépendante en 1960 et membre du Commonwealth en 1961. Sa capitale est Nicosie. Chypre a une superficie de 9.250 km<sup>2</sup>.



#### Démographie

Selon le premier recensement réalisé en Décembre 1960 et couvrant toute l'île, Chypre avait une population totale de 573.566 habitants avec la comptabilisation des Chypriotes grecs pour 77% de la population de l'île et les Chypriotes turcs 18% (autres ressortissants représentaient les 5% restants). Selon le dernier recensement couvrant toute l'île (avril 1973), la population de Chypre était de 631.778 habitants avec les Chypriotes turcs estimée à 19% de la population (environ 120.000). Les 5% des étrangers présents à Chypre sont principalement des citoyens britanniques qui détiennent des résidences secondaires ou de petites entreprises.

## Langues

Les langues officielles sont le grec, le turc et l'anglais. L'anglais est la langue des affaires mais elle est largement parlée dans le pays.

## Economie

### Généralités

L'économie de Chypre est prospère et s'est diversifié durant ces dernières années. Selon les dernières estimations du FMI, son PIB par habitant est à peine supérieur à la moyenne de l'Union Européenne. Semblable à tous les autres pays qui font partie de l'Union européenne. Chypre a adopté l'Euro comme monnaie nationale le 1er Janvier 2008.

Du pétrole a été récemment découvert dans les fonds marins entre Chypre et l'Égypte, et des négociations sont en cours entre le Liban et l'Egypte pour parvenir à un accord concernant l'exploration de ces ressources. Les fonds marins séparant le Liban et Chypre sont censés détenir d'importantes quantités de pétrole brut et de gaz naturel.

L'économie de la zone occupée par la Turquie est dominée par le secteur des services, qui comporte : le secteur public, le commerce, le tourisme et l'éducation. Le reste de l'économie est divisée entre une petite agriculture et de la fabrication légère. L'économie fonctionne sur une base du libre marché.

L'île a connu une croissance massive de son tourisme au cours des dernières années, ce qui a eu pour conséquence, une croissance du marché de la location de propriété le long de la côte. Le tourisme et le secteur des services représentent 78% du PIB.

### Environnement économique

À moins qu'une société cherche à fournir des services bancaires, d'assurance, financiers ou de conseil en placement à Chypre ou d'effectuer des services professionnels ou médicaux, il n'y a pas de besoin de licences ou d'autorisations.

L'enregistrement des sociétés et autres entités juridiques ainsi que leur mode de fonctionnement sont régis par la Loi sur les sociétés de 1968 et de 1995, modifié par la Chambre des représentants dans le cadre de l'harmonisation avec les directives communautaires correspondantes sur le droit des sociétés.

Dans ce cadre juridique, les investisseurs intéressés peuvent mettre en place les entités juridiques suivantes:

- Les entreprises (privées ou publiques)
- Collectif ou en commandite
- Les sociétés européennes (SE)
- Les bureaux des branches

- Un nom commercial

Une société chypriote peut être soit une société privée fondée par une ou plusieurs personnes, une entreprise publique créée par sept personnes ou plus qui coopèrent pour une quelconque raison qui soit légale ou la forme juridique d'une société à responsabilité limitée, en signant le protocole d'association et en se conformant aux dispositions de la « Companies Cyprus Law ».

Société offshore de Chypre: International Business Company

Chypre est devenue une juridiction populaire pour les sociétés offshore en raison de sa base juridique anglo-saxonne (Common Law). La législation de Chypre a été fondée sur le modèle britannique.

Une IBC de Chypre constitue une entité juridique distincte. Une IBC peut prendre la forme d'une société privée à responsabilité limitée, soit en commandite par actions ou par la garantie personnelle de ses membres. La société à responsabilité limitée est la forme la plus courante que les entrepreneurs ou les sociétés préfèrent utiliser.

Pour enregistrer une société à responsabilité limitée, le Mémoire et les statuts doivent être préparés par un praticien du droit sous licence et déposés au Bureau du registre des entreprises.

Le nombre d'actionnaires privés dans une société à responsabilité limitée peut être compris entre 1 et 50; au moins un administrateur doit être nommé. Les noms de tous les membres, leur adresse et leur nationalité doivent être soumis au bureau du registre avec une copie de leur passeport. Les bénéficiaires économiques d'une IBC ont la possibilité de ne pas divulguer leurs coordonnées s'ils le souhaitent.

Une société à responsabilité limitée de Chypre doit avoir un capital minimum social autorisé de 1.000 EUR. La valeur nominale minimum d'une action est de 1.00 Euro.

Chaque société est tenue d'avoir un siège social et une adresse à Chypre, ainsi qu'un secrétaire qui peut être une personne physique ou morale.

Une IBC doit présenter des comptes aux autorités fiscales et au Registre des Sociétés. La présentation des premiers comptes peut être faite pour la première fois durant les 18 mois à partir de la date de constitution de la société. À partir de la deuxième année, une présentation annuelle des comptes est obligatoire.

L'industrie offshore à Chypre

Une réforme fiscale générale a pris effet le 1er Janvier 2003 pour se conformer aux principes européens de l'égalité et de démontrer un engagement de Chypre contre les pratiques fiscales dommageables.

Les dividendes versés aux actionnaires non-résidents sont exonérés d'impôts à Chypre. En outre, aucune retenue à la source n'est imposée sur les intérêts payés à partir de Chypre, ainsi que sur les redevances versées par Chypre en matière de propriété intellectuelle utilisées ou exploitées hors de Chypre. Les taux de retenue d'impôts s'appliquent indépendamment du fait que le bénéficiaire soit une personne morale ou une personne physique, du pays de résidence du bénéficiaire ou d'un traité de double imposition, si ce dernier existe.

À la suite des derniers changements dans la législation fiscale à Chypre, une société enregistrée à Chypre est taxé de 10% sur son bénéfice net à condition que l'entreprise ait la gestion et le contrôle à Chypre. Gestion et de contrôle est considérée comme étant exercée à Chypre si :

- Les décisions importantes concernant l'entreprise sont prises à Chypre.
- La majorité des membres du conseil d'administration est résidente (c'est à dire qu'ils vivent à Chypre depuis plus de 183 jours par an).

Dans le cas d'une société chypriote dont la gestion et le contrôle ne sont pas effectués à Chypre, cette dernière n'est pas assujettie à l'impôt. C'est pourquoi, les IBC qui sont entièrement gérés et contrôlés de l'étranger ou par des non-résidents sont complètement exonérés d'impôt.

#### Système bancaire

Les banques commerciales suivent le modèle britannique avec des standards très élevés. Il y a actuellement plus de 40 institutions bancaires à Chypre qui regroupent les banques chypriotes, des banques internationales opérant à Chypre et, bien sûr, aucun contrôle des échanges.

Le système bancaire chypriote est fondé sur le modèle britannique pour ce qui est de la structure et du cadre juridique. Le système bancaire chypriote est conforme aux directives européennes. Chypre a une législation qui est bien noté par les différents organismes de notations (\_AA des banques). La banque de Chypre par exemple, il est une nation consciente de l'importance de ses activités bancaires par conséquent, elle n'accepte pas l'ouverture de compte difficiles, la confidentialité des clients et la sécurité sont très respectées, les intérêts payables sur certains types de comptes peuvent être extrêmement attrayant, les comptes peuvent être non imposable et ce en fonction du lieu de résidence du titulaire du compte et les sociétés offshore peuvent détenir des comptes bancaires offshore à Chypre permettant un plus grande confidentialité.

#### Les conventions fiscales

Chypre a signé plus de 40 conventions de double imposition. Le principal effet de ces traités est que chaque société offshore qui a une exonération fiscale à Chypre aura cette même exonération dans le(s) pays signataire (s), habituellement ces pays sont ceux où résident les bénéficiaires, actionnaires

ou sociétés actionnaires.

Les pays suivants ont signé des accords de double imposition avec Chypre:

- \* Arménie
- \* Autriche
- \* Belgique
- \* Bulgarie
- \* Canada
- \* Chine
- \* CEI (ex-URSS)
- \* République tchèque
- \* Danemark
- \* Egypte
- \* Allemagne
- \* Finlande
- \* France
- \* Grèce
- \* Hongrie
- \* Inde
- \* Irlande
- \* Italie
- \* Japon
- \* Koweït
- \* Malte
- \* Mauritius
- \* Norvège
- \* Pologne
- \* Roumanie
- \* Russie
- \* Singapour
- \* Slovaquie
- \* Afrique du Sud
- \* Suède
- \* Syrie
- \* Thaïlande
- \* Ukraine
- \* Royaume-Uni
- \* États-Unis
- \* Serbie et Monténégro

En marge des traités de double imposition, Chypre détient quelques traités appelés « Sparing treaties » où même si une personne ou une entreprise ne sont pas imposées à Chypre, elles seront imposables dans leur pays de résidence. Ce type d'accord a été signé avec les pays suivants:

- \* Canada
- \* République tchèque

- \* Danemark
- \* Allemagne
- \* Grèce
- \* Inde
- \* Irlande
- \* Italie
- \* Malte
- \* Roumanie
- \* Slovaquie
- \* Suède
- \* Syrie
- \* Royaume-Uni
- \* Yougoslavie